

MÉMOIRE

ENVIRONNEMENT
MAURICIE

Conseil régional
de l'environnement Mauricie



Présenté au :

BAPE

Dossier :

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Date :

14 mai 2021

Rédaction :

**Lauréanne Daneau, directrice générale
Auriane Schiewe, conseillère en environnement**

Révision :

Anthony Levac, conseiller en environnement

Conseil régional
de l'environnement Mauricie
345-1060, rue Saint-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8

 819 694-1748
 info@environnementmauricie.com
 environnementmauricie.com



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

1. Les institutions publiques ont un devoir de résultats envers la société quant aux politiques et cibles de performance qu'elles adoptent. Il en va de sa crédibilité et de la qualité du lien de confiance tissé avec la population, lien essentiel pour susciter de l'engagement et des changements d'habitudes permettant une réduction significative de l'enfouissement.
2. L'exemplarité des institutions publiques est un prérequis pour (re)bâtir le lien de confiance et faire preuve du leadership nécessaire et attendu. Les établissements publics qui représentent l'État en plus d'être de grands générateurs de matières résiduelles - ministères, institutions d'enseignement, milieu de la santé, etc. - devraient avoir des obligations de performance quant à la gestion des matières résiduelles.
3. Mettre en place une méthodologie de collecte de données simple et uniforme sur le tonnage des matières résiduelles générées par le secteur privé afin d'avoir des données réelles, de qualités et actuelles. L'acquisition de connaissance permettra de créer des outils d'ISÉ ciblés, en plus d'aider à mieux connaître les gisements ayant un potentiel intéressant pour l'économie circulaire.
4. Créer des outils d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) destinés aux ICI pour leur permettre de connaître les récupérateurs, recycleurs et valorisateurs de leur territoire.
5. Il vaut la peine de travailler à déboulonner certains mythes en offrant davantage d'exemples de centres de tri performants et en diffusant les résultats des meilleures pratiques pour convaincre la population et le secteur privé qu'ils ont un rôle important à jouer, notamment en pratiquant un triage à la source de qualité.
6. Les résultats des chaînes de valorisation des matières récupérées grâce aux pratiques de l'économie circulaire gagneraient à être promus pour convaincre la collectivité des effets positifs de la récupération.
7. Reconnaître la limite de la motivation intrinsèque et miser sur la motivation extrinsèque en offrant des bénéfices concrets aux résidents et entreprises ayant une bonne gestion des matières résiduelles. Encourager les municipalités à élaborer des conséquences pour les grands générateurs.
8. Veiller à ce que la structure de financement pour les exploitants permette à ces derniers d'être avantagés plutôt que pénalisés d'une réduction de l'enfouissement.
9. Faire connaître par des outils d'ISÉ le concept de cycle de vie des objets et sensibiliser le consommateur sur sa responsabilité dans la bonne gestion de ses encombrants.
10. Développer un système de plateaux de travail pour effectuer la réparation et le démantèlement des encombrants afin d'assurer un meilleur tri de la matière. Ce système contribuerait à augmenter la qualité des matières recyclées pour répondre aux besoins d'une industrie de transformation.

- 
11. Mise en place de circuits de collecte ou de points de dépôts ponctuels pour les ICI (une fois par mois par exemple) dans certaines localités éloignées pour faciliter la collecte des REP et MDD.
 12. Installer des petites unités de transbordement sur le territoire avec le matériel nécessaire pour conditionner et faire un pré-tri de la matière. Et inclure les acteurs déjà présents sur le territoire aux réflexions pour l'organisation de la gestion des matières résiduelles. Ils sont au plus près des enjeux terrain.

Table des matières

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS	1
INTRODUCTION	5
Environnement Mauricie	5
Expérience au sujet des matières résiduelles.....	5
La pertinence du BAPE.....	6
Rétablir un lien de confiance.....	6
Envers les institutions publiques.....	6
1. ENJEU : Les gouvernements adoptent des politiques et des cibles qu'ils n'atteignent pas ce qui les discrédite aux yeux de la population.....	6
1. Recommandation	8
2. Recommandation	9
2. ENJEU : les données disponibles pour avoir un portrait clair et précis sont incomplètes, difficiles à colliger ou encore inexistantes.....	9
3. Recommandation	10
3. ENJEU : Il manque d'outils de sensibilisation et d'information destinées aux entreprises..	10
4. Recommandation	10
4. ENJEU : Il y a un mythe tenace au sein de la population suggérant qu'il est inutile de faire un tri à la source pour la collecte sélective, car les matières ne sont pas réellement recyclées	11
5. Recommandation	13
6. Recommandation	13
Se donner les moyens d'être performant.....	14
Donner du sens à la bonne performance.....	14
5. ENJEU : Les bénéfices d'une bonne performance et les inconvénients d'une gestion des matières résiduelles laxistes sont abstraits pour la population.....	14
7. Recommandation	14
6. ENJEU : Plus le tonnage est élevé, plus les propriétaires de LET touchent des revenus	14
8. Recommandation	15



7. ENJEU : Démanteler les encombrants pour valoriser les matières est plus cher que les envoyer à l'enfouissement.....	15
9. Recommandation	16
10. Recommandation	16
Infrastructure	16
8. ENJEU : Le tri à la source des matières générées par les ICI est faible et leur participation à la collecte sélective, peu mesurable	16
11. Recommandation	17
12. Recommandation	17
9. ENJEU : Les centres urbains éloignés qui génèrent de faibles volumes, comme l'agglomération La Tuque, doivent transporter sur de longues distances leurs matières	17
13. Recommandation	19
Conclusion.....	19



INTRODUCTION

Environnement Mauricie

Créé en 1995, le Conseil régional de l'environnement Mauricie (Environnement Mauricie) est un organisme à but non lucratif voué à la protection de l'environnement. Son mandat relève du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et se décline en trois axes :

1. Concerner, conseiller et influencer les intervenants régionaux en matière d'environnement et de développement durable ;
2. Effectuer une veille sur les enjeux environnementaux prioritaires régionaux ;
3. Mener des activités et/ou produire des outils de sensibilisation pour les décideurs et la population.

Ce mandat est le même pour les 16 conseils régionaux de l'environnement du Québec qui sont représentés par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). Le présent mémoire s'inscrit donc dans les axes 1 et 2, car il s'appuie sur le résultat du travail de veille environnementale réalisé notamment pour bien conseiller les décideurs et ainsi influencer le débat sur la gestion des résidus ultimes.

Fait à noter, le RNCREQ dépose aussi un mémoire dans le cadre du présent BAPE. Environnement Mauricie confirme qu'il endosse toutes les recommandations formulées par son regroupement et entend proposer des aspects qui se veulent complémentaires avec un angle régional.

Expérience au sujet des matières résiduelles

L'équipe d'Environnement Mauricie est composée de professionnels de l'environnement. Le point de vue de ce mémoire s'appuie sur l'expérience empirique et l'analyse de données. Son expérience en matière résiduelle est multiple :

- animateur de la symbiose régionale Économie circulaire Mauricie + (depuis 2019) ;
- Membre et secrétaire des comités de vigilance des LET de Saint-Étienne-de-Grès et de Champlain (depuis 2007) ;
- Rédacteur du bilan des enjeux environnementaux de la Mauricie et du chapitre matière résiduelle (2020) ;
- Instigateur du café réparation des encombrants la Shop à réparer à Trois-Rivières (depuis 2019) ;
- Consultant-accompagnateur pour la démarche ICI, On réduit pour la Mauricie (2013-2014) ;
- Participant aux consultations menant à l'élaboration des PGMR conjoints (2015) ;

- Coordonnateur régional de la campagne ICI, ON RECYCLE ! (2006-2012).

La pertinence du BAPE

Environnement Mauricie estime que le mandat octroyé par le ministre de l'Environnement au BAPE est une occasion importante pour susciter une réflexion collective sur les matières résiduelles. Une telle démarche revêt un caractère essentiel dans le contexte mondial d'épuisement des ressources naturelles, mais aussi de la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les changements climatiques.

Chaque année, l'anniversaire du Jour de dépassement calculé par l'ONG Global Footprint Network rappelle la rapidité avec laquelle les sociétés consomment en l'espace de 7 mois, les ressources que la Terre prend 1 an à générer. Alors qu'en 1970, cette journée avait lieu le 29 décembre, elle a été fixée au 29 juillet en 2019, marquant ainsi un avancement fulgurant¹.

La quantité croissante des matières consommées, combinées à l'obsolescence des produits, puis à des mœurs et coutumes qui encouragent la consommation de produits neufs et dernier cri sont trois éléments clés de la problématique. Une des conséquences très concrètes est le nombre de projets d'agrandissement des lieux d'enfouissement au Québec, dont celui de Champlain situé en Mauricie qui atteindra sa pleine capacité d'ici trois ans².

Le mémoire aborde les enjeux identifiés sous deux angles : la perte de confiance envers les institutions publiques et l'importance de se donner les moyens d'être collectivement plus performants.

Rétablir un lien de confiance

Environnement Mauricie constate qu'il y a une perte de confiance envers les institutions publiques ce qui mine les efforts collectifs d'amélioration des pratiques.

Envers les institutions publiques

1. ENJEU : Les gouvernements adoptent des politiques et des cibles qu'ils n'atteignent pas ce qui les discrédite aux yeux de la population

En 2011, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles avait pour ambition de faire en sorte qu'au Québec, seul le résidu ultime soit enfoui. Cette politique prévoyait le bannissement graduel de l'enfouissement du papier et carton (2013), du bois (2014) et des matières organiques putrescibles (2020).

¹ C. Garret, « Jour de dépassement 2021 : date et calcul », *Selectra*, 12 mars 2021.

² A. Leblanc, « Agrandissement du LET de Champlain », *L'Hebdo Mékinac/des Chenaux*, 31 mars 2021.

Une décennie plus tard, le ministre de l'Environnement mandate le BAPE pour enquêter sur ce même objectif, confirmant l'échec collectif des cibles de 2011.

Malgré une amélioration de la quantité de matière résiduelle éliminée par habitant au Québec, la cible n'est pas atteinte (tableau 1).

Tableau 1 - Tendance de la quantité de matière résiduelle éliminée au Québec par habitant annuellement par rapport aux cibles gouvernementales

	2008 (/hab./an)	Cible 2011-2015	Résultat 2019	Écart avec la cible
Moyenne québécoise	810 kg	< 700 kg	722 kg	- 22 kg

En Mauricie, l'atteinte des cibles que les territoires se sont fixées dans le cadre de leur Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR)³ est aussi un défi (tableau 2). Les résultats de 2018 montrent que seule l'agglomération de La Tuque - qui avait la cible la moins ambitieuse - a réussi à l'atteindre.

Tableau 2 - Résultats par territoire de la Mauricie et écarts avec leur cible pour 2020

Territoire	Résultat 2014 (/hab./an)	Résultat 2018 (/hab./an)	Cible PGMR 2016-2020	Écart (2018 et la cible)	Tendance sur 4 ans (2014-2018)
Des Chenaux	421 kg	402 kg	< 400 kg	+ 3 kg	- 19 kg
Maskinongé	601 kg	668 kg	< 575 kg	+ 35 kg	+ 67 kg
Mékinac	536 kg	603 kg	< 475 kg	+ 48 kg	+ 67 kg
La Tuque (aggl.)	810 kg	593 kg	<700 kg	- 32 kg	- 217 kg
Shawinigan	646 kg	755 kg	< 450 kg	+ 145 kg	+ 109 kg
Trois-Rivières	573 kg	574 kg	< 525 kg	+ 16 kg	+ 1 kg

³ À noter, les MRC des Chenaux, Maskinongé et Mékinac, de même que les villes de Trois-Rivières et Shawinigan sont propriétaires-membres d'Énercycle et ont produit un PGMR conjoint. L'agglomération La Tuque, soit la 6^e entité dans la région, est quant à elle cliente d'Énercycle.



Concernant les matières organiques, le gouvernement du Québec a repoussé à deux reprises la date butoir pour les municipalités qui ont la responsabilité d'instaurer leur collecte, passant de 2020 à 2022, puis à 2025.

En Mauricie, Énercycle⁴ a dû annoncer à plusieurs reprises le report de cette collecte⁵, suscitant impatience et mécontentement auprès d'une partie de la population l'exprime à présent en organisant une manifestation de protestation⁶. Environnement Mauricie a également été interpellé à de nombreuses reprises dans les dernières années pour expliquer aux médias, aux milieux socio-économiques et à la population pourquoi la région n'est toujours pas dotée d'installations pour valoriser les matières organiques.

Par conséquent, Environnement Mauricie constate que les institutions publiques perdent la confiance de la société civile lorsqu'elles adoptent des politiques et des cibles qui ne sont pas respectées. En effritant ce lien de confiance, il devient plus difficile de persuader la société civile d'améliorer sa performance et d'adopter des changements de comportement. Les gouvernements perdent leur crédibilité et par le fait même leur pouvoir d'influence dans une certaine mesure.

Les données sur la moyenne québécoise par habitant montrent une stagnation de la quantité des matières résiduelles enfouies et, d'une certaine manière, le faible impact des stratégies gouvernementales employées jusqu'à présent pour réussir à n'enfouir que le résidu ultime.

1. Recommandation

Les institutions publiques ont un devoir de résultats envers la société quant aux politiques et cibles de performance qu'elles adoptent. Il en va de sa crédibilité et de la qualité du lien de confiance tissé avec la population, lien essentiel pour susciter de l'engagement et des changements d'habitudes permettant une réduction significative de l'enfouissement.

⁴ Énercycle est, depuis le 22 avril 2021, la nouvelle identité nominale de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)

⁵ Entrevue radiophonique, « Le déploiement retardé des bacs bruns fait jaser en Mauricie. Une manifestation s'organise le 14 mai prochain pour faire entendre le mécontentement des citoyens », *Que la Mauricie se lève*, 106,9 Mauricie, 3 mai 2021.

⁶ Comité de solidarité de Trois-Rivières, Bacs bruns : Cessons d'enfouir le problème !, Manifestation du 14 mai 2021, événement Facebook.

2. Recommandation

L'exemplarité des institutions publiques est un prérequis pour (re)bâtir le lien de confiance et faire preuve du leadership nécessaire et attendu. Les établissements publics qui représentent l'État en plus d'être de grands générateurs de matières résiduelles - ministères, institutions d'enseignement, milieu de la santé, etc. - devraient avoir des obligations de performance quant à la gestion des matières résiduelles.

2. ENJEU : les données disponibles pour avoir un portrait clair et précis sont incomplètes, difficiles à colliger ou encore inexistantes

Les deux PGMR pour la Mauricie contiennent des données sur les volumes et tonnages pour dresser un portrait régional des matières résiduelles. Ces données proviennent en bonne partie d'Énercycle, des municipalités et de l'outil d'inventaire des matières résiduelles des PGMR de RECYC-QUÉBEC⁷. Cet outil permet d'avoir des estimations selon plusieurs critères : type de matière, densité de la population, nombre d'entreprises présentes, etc. Ces estimations se basent sur des données moyennes provinciales et non des données moyennes régionales⁸.

Le système de collecte de données repose donc en grande partie sur des estimations et non sur des données réelles.

Certes, Énercycle, les villes et MRC, les municipalités ainsi que les entreprises privées tiennent des registres concernant les matières résiduelles. Or, chaque entité a sa propre méthode de calcul et de compilation, rendant complexe et très coûteux un exercice visant à colliger les données pour dresser un portrait régional basé sur le réel plutôt que des approximations.

Environnement Mauricie constate aussi, lors de ses visites en entreprises dans le cadre du projet d'Économie circulaire Mauricie +, que les gens calculent leurs matières en termes de volume et non de poids. Comme les coûts de location de conteneurs varient selon le nombre de verges, cette habitude s'explique. Par conséquent, la majorité des entreprises ne savent pas elles-mêmes le tonnage de matière résiduelle qu'elles génèrent. Cela complique l'acquisition de données réelles sur les pratiques et la performance en Mauricie.

Enfin, la diffusion d'informations et de données est sujette à de mauvaises interprétations, ce qui a pour conséquence de générer des mythes au sein de la population et des entreprises. Par exemple, si le taux de recyclage des contenants en plastique est très bon en Mauricie, ce n'est pas le cas pour les plastiques agricoles et les pellicules souples qui sont plus difficiles à valoriser. Or, ces deux types de matière représentent seulement 2 % des volumes traités au centre de tri, alors qu'ils

⁷ RECYC-QUÉBEC, *Boîte à outils pour les plans de gestion des matières résiduelles*

⁸ RECYC-QUÉBEC, *Sommaire exécutif - Étude sur les plastiques agricoles générés au Québec*

attirent l'attention médiatique dû au fait qu'ils sont enfouis⁹. Le mythe comme quoi la Mauricie ne recycle pas les plastiques s'installe alors dans l'imaginaire collectif d'une frange de la population.

3. Recommandation

Mettre en place une méthodologie de collecte de données simple et uniforme sur le tonnage des matières résiduelles générées par le secteur privé afin d'avoir des données réelles, de qualités et actuelles. L'acquisition de connaissance permettra de créer des outils d'ISÉ ciblés, en plus d'aider à mieux connaître les gisements ayant un potentiel intéressant pour l'économie circulaire.

3. ENJEU : Il manque d'outils de sensibilisation et d'information destinés aux entreprises

En Mauricie, la population peut se tourner vers plusieurs sites et outils d'information afin de savoir comment se départir adéquatement de ses matières résiduelles :

- Six écocentres régionaux et 15 écocentres municipaux acceptant les résidus domestiques seulement (à l'exception de celui de Saint-Tite qui accepte les résidus des commerçants)¹⁰ ;
- Orientation sur les matières dangereuses et celles des filières REP pour les particuliers sur les sites des municipalités et d'Énercycle (à noter toutefois que les filières REP ne sont pas identifiées directement, les résidus concernés sont nommés seulement)¹¹ ;
- Bottin des réparateurs pour les encombrants sur le site d'Environnement Mauricie¹² ;
- Application mobile Ça va où ? de RECYC-QUÉBEC¹³.

Toutes ces informations sur les services et infrastructures disponibles en Mauricie sont pertinentes pour le citoyen, sans pour autant aider les ICI à s'y retrouver.

Il y a donc un manque quant à la compilation et la diffusion des données qualitatives sur les récupérateurs et recycleurs de la région, ce qui limite les possibilités pour une entreprise qui aimerait optimiser le recyclage et la valorisation de ses matières.

4. Recommandation

Créer des outils d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) destinés aux ICI pour leur permettre de connaître les récupérateurs, recycleurs et valorisateurs de leur territoire.

⁹ C. Bouchard, « [Trouver des débouchés aux sacs de plastique](#) », *Radio-Canada ICI Mauricie-Centre-du-Québec*, 19 septembre 2019.

¹⁰ Énercycle, [Les écocentres](#).

¹¹ Ville de Trois-Rivières, [Écocentres](#)

¹² Environnement Mauricie, [Bottin des réparateurs](#)

¹³ RECYC-QUÉBEC, [Bienvenue sur notre outil de recherche « Ça va où ? »](#)

4. ENJEU : Il y a un mythe tenace au sein de la population suggérant qu'il est inutile de faire un tri à la source pour la collecte sélective, car les matières ne sont pas réellement recyclées

Le taux de récupération n'a pas encore atteint la cible du premier plan d'action de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles GMR que le gouvernement avait fixé pour 2015, soit 70 %. Les données du PGMR conjoint montrent que la performance est inégale selon les territoires de la Mauricie et laisse place à encore beaucoup d'amélioration (tableau 3).

Tableau 3 - Taux de récupération des matières recyclables en 2014¹⁴

Territoire	Taux de récupération des matières recyclables (2014)		
	Résidentiel	ICI	Cible de 2015
MRC des Chenaux	53 %	42 %	70 %
MRC de Maskinongé	56 %	21 %	
MRC de Mékinac	49 %	34 %	
La Tuque (aggl.)	pas de données		
Shawinigan	57 %	22 %	
Trois-Rivières	58 %	22 %	

Le taux de récupération, donc le geste de triage à la source des particuliers et ICI, a un grand potentiel d'amélioration. Cette participation et la qualité du triage à la source sont directement liées à un autre taux, soit celui du recyclage qu'arrive à faire le centre de tri géré par Récupération Mauricie.

Or, selon les données de Récupération Mauricie datant de 2018, entre 85 et 91 % du contenu des bacs bleus est recyclé, ce qui indique une bonne performance. Il y a donc un décalage entre l'impression que la participation à la collecte sélective est inutile qui explique en partie le faible taux de récupération, puis la performance réelle du centre de tri qui recycle vraiment une grande majorité de la quantité des matières reçues.

¹⁴ Selon Énercycle, les données plus récentes n'ont pas encore été rendues publiques. PGMR conjoint, partie 7, p 70 à 86.

Par ailleurs, des investissements de 3,2 millions de dollars en 2017¹⁵ ont été faits pour moderniser le centre tri et le rendre encore plus performant. L'ajout d'équipements de technologies de pointe pour améliorer la séparation des matières permet d'accroître le rendement et la qualité des matières recyclées. Les données pour appuyer cette hypothèse ne sont malheureusement pas encore rendues publiques.

De plus, Récupération Mauricie observe une stagnation dans la participation à la collecte sélection et une diminution de la quantité des matières reçues annuellement (figure 1).

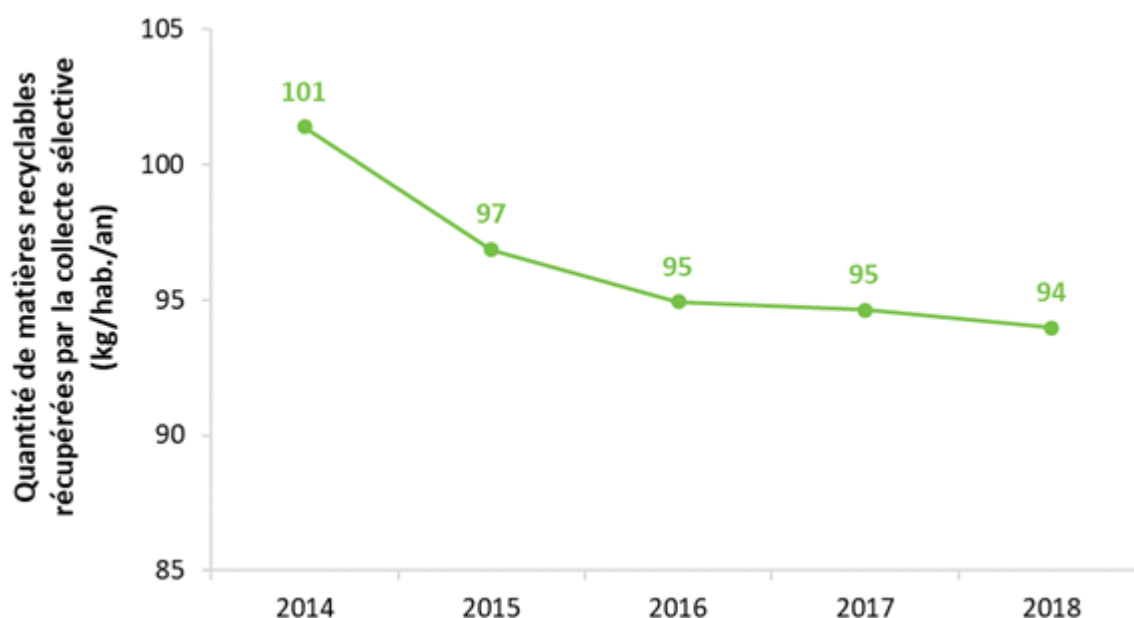


Figure 1. Quantité de matières recyclables récupérées lors de la collecte sélective du secteur résidentiel sur les territoires membres de la RGMRM entre 2014 et 2018

Cette stagnation témoigne de la limite d'impact de toutes les campagnes de sensibilisation tant menées par Recyc-Québec que celles d'Énercycle et des municipalités.

À titre d'exemple, Récupération Mauricie a annoncé en 2019 la fin de la récupération des plastiques souples (sacs à emplettes)¹⁶, en raison du manque de débouchés. Or, selon le directeur général de l'organisme Daniel Cassivi, l'annonce de cette interdiction n'a eu aucun impact sur la présence de cette matière qui se retrouve encore dans la collecte sélective¹⁷.

¹⁵ RGMRM, Bilan 2014-2017, p. 2.

¹⁶ C. Carpentier, « Les pellicules de plastique ne sont plus recyclées en Mauricie », *Radio-Canada ICI Mauricie-Centre-du-Québec*, 22 juin 2019.

¹⁷ Entretien avec Daniel Cassivi, 11 mai 2021.



Certains facteurs positifs pourraient expliquer aussi les données observées qui ne sont pas nécessairement synonymes de mauvaise performance :

- Des changements dans la manière de desservir les ICI (ex. certaines entreprises utilisent des bacs roulants et leur matière sont comptabilisées dans les données du secteur résidentiel) ;
- Des emballages plus écoresponsables ;
- L'utilisation plus importante de contenants réutilisables et du réemploi.

D'autres facteurs négatifs, selon Environnement Mauricie, contribuent largement à alimenter le mythe entourant le recyclage, dont la couverture médiatique. Les reportages sur les centres de tri non performants¹⁸ et le retour de conteneurs exportés à l'international en raison du taux de contamination¹⁹ sont des sujets d'intérêt public qui doivent être communiqués. En même temps, dans l'œil du public, ces reportages donnent l'impression que tous les centres de tri ont les mêmes pratiques, alors que c'est faux.

Aussi, le fait que les critères d'admissibilité de certaines matières - par exemple le plastique #6 - varient selon la municipalité ou la région, ces singularités contribuent à rendre la pratique de la récupération parfois confuse, voire abstraite pour la population.

5. Recommandation

Il vaut la peine de travailler à déboulonner certains mythes en offrant davantage d'exemples de centres de tri performants et en diffusant les résultats des meilleures pratiques pour convaincre la population et le secteur privé qu'ils ont un rôle important à jouer, notamment en pratiquant un triage à la source de qualité.

6. Recommandation

Les résultats des chaînes de valorisation des matières récupérées grâce aux pratiques de l'économie circulaire gagneraient à être promus pour convaincre la collectivité des effets positifs de la récupération.

¹⁸ A. Blais, « Gaspillage : l'échec du système de recyclage », *Le Journal de Québec*, 21 septembre 2019.

¹⁹ Associated Press, « La Malaisie somme à son tour le Canada de reprendre des conteneurs de déchets », *Radio-Canada Info*, 18 juin 2019.

Se donner les moyens d’être performant

Donner du sens à la bonne performance

5. ENJEU : Les bénéfices d’une bonne performance et les inconvénients d’une gestion des matières résiduelles laxistes sont abstraits pour la population

Les coûts de gestion associée aux matières résiduelles, ainsi que les redevances auxquelles ont droit les municipalités performantes sont des informations loin de la population et abstrait. En effet, dilué dans les taxes municipales, il est difficile de trouver les coûts associés au service de collecte de traitement des matières résiduelles que les citoyens paient.

Par ailleurs, aucune distinction n’est faite, du moins en Mauricie, entre les résidents qui ont une bonne performance et ceux qui génèrent de grandes quantités de matières. Il n’y a donc aucun bénéfice à adopter des comportements ne favorisant l’atteinte de l’objectif d’enfouir que le résidu ultime, aucune conséquence pour les grands générateurs du secteur résidentiel.

L’initiative de la Ville de Beaconsfield²⁰, située sur l’île de Montréal, est d’ailleurs fort inspirante. Les résidents ont le choix entre trois formats de bacs (120, 240 et 360 L), puis sont facturés selon la fréquence de la collecte. Donc, les résidents qui génèrent moins de matières résiduelles, payent moins que les grands générateurs. Ce système de collecte intelligente repose sur le principe d’utilisateur - payeur, est un modèle équitable, avantageux, flexible et logique.

Environnement Mauricie estime que l’absence de conséquences - positive ou négative - quant à la performance de la gestion des matières résiduelles peut contribuer à la règle du moindre effort et à la déresponsabilisation de l’atteinte des objectifs gouvernementaux.

7. Recommandation

Reconnaître la limite de la motivation intrinsèque et miser sur la motivation extrinsèque en offrant des bénéfices concrets aux résidents et entreprises ayant une bonne gestion des matières résiduelles. Encourager les municipalités à élaborer des conséquences pour les grands générateurs.

6. ENJEU : Plus le tonnage est élevé, plus les propriétaires de LET touchent des revenus

L’une des sources de revenus des exploitants de LET est calculée en fonction du tonnage des matières enfouies, de sorte que plus le tonnage est élevé, plus l’exploitant bénéficie de ce revenu.

²⁰ Ville de Beaconsfield, *Collecte intelligente*



Environnement Mauricie a été interpellé à quelques reprises dans les dernières années par des citoyens qui doutent de l'intérêt économique pour Énergycycle de travailler à réduire le tonnage des matières dans un tel contexte.

D'autant plus que, lors du plus récent exercice du PGMR, Énergycycle identifie la dette des lieux d'enfouissement comme une faiblesse²¹.

Environnement Mauricie questionne ce paradoxe. De quelle manière l'exploitant peut-il poursuivre ses efforts de réduction de l'enfouissement et ne pas être financièrement pénalisé ?

8. Recommandation

Veiller à ce que la structure de financement pour les exploitants permette à ces derniers d'être avantagés plutôt que pénalisés d'une réduction de l'enfouissement.

7. ENJEU : Démanteler les encombrants pour valoriser les matières est plus cher que les envoyer à l'enfouissement

Dans l'orientation gouvernementale visant à enfouir seulement le résidu ultime, il devient impératif de revoir la gestion des encombrants qui représentent un casse-tête pour les municipalités dont le coût des opérations équivaut à 150 \$ la tonne²². Grâce à un projet-pilote en cours à Trois-Rivières, une meilleure documentation de cet enjeu a été réalisée entre mai et décembre 2020. Pour cette période, ce sont plus de 8000 requêtes qui ont été adressées à la Ville pour collecter l'équivalent de 450 t d'encombrants.

Ces objets du quotidien - meubles, articles de cuisine, lampes, jouets, miroirs, etc. -, lorsqu'ils ne trouvent pas preneurs pour du réemploi via les services de ressourceries ou la vente sur des plateformes comme Market Place et kijiji, se retrouvent très souvent sur le bord de la rue. Étant généralement constitués de matériaux mixtes, les encombrants nécessitent une opération de démantèlement pour permettre une valorisation adéquate de ces composantes.

Parmi les enjeux que sous-tendent les encombrants, il y a d'un côté la déresponsabilisation du citoyen qui se départit de ses objets sans se questionner sur le cycle de vie des matériaux. L'acte de jeter est facile, les coûts sont abstraits, car inclus dans les taxes municipales et le remplacement à faible coût grâce aux mobiliers bas de gamme qui favorisent la consommation plutôt que le réemploi, la réparation ou la valorisation.

D'un autre côté, les frais pour procéder au démantèlement des encombrants et à la séparation des matériaux pour les détourner de l'enfouissement sont si élevés, que les projets de plateau de travail peine à voir le jour en raison de la rentabilité financière difficile.

²¹ RGMRM, [Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2016-2020](#), Partie 6 de 6, p. 3.

²² Entretien avec Yves Groleau, directeur adjoint transport, recyclage et service à la clientèle pour Énergycycle, 31 mars 2021.

9. Recommandation

Faire connaître par des outils d'ISÉ le concept de cycle de vie des objets et sensibiliser le consommateur sur sa responsabilité dans la bonne gestion de ses encombrants.

10.Recommandation

Développer un système de plateaux de travail pour effectuer la réparation et le démantèlement des encombrants afin d'assurer un meilleur tri de la matière. Ce système contribuerait à augmenter la qualité des matières recyclées pour répondre aux besoins d'une industrie de transformation.

Infrastructure

8. ENJEU : Le tri à la source des matières générées par les ICI est faible et leur participation à la collecte sélective, peu mesurable

Alors que la collecte sélective est accessible à presque tous les particuliers en Mauricie, les accès pour les ICI sont variables en fonction des MRC et municipalités où elles sont situées. Les critères d'admissibilité des ICI à la collecte diffèrent entre les règlements municipaux. Il faut qu'elles s'y réfèrent systématiquement pour savoir si elles sont admissibles.

Le service public de collecte sélective pour les ICI est complété en Mauricie par une offre privée, lorsque les quantités dépassent les capacités des bacs roulants. Parmi les joueurs privés actifs en Mauricie, il y a Waste Management, Groupe RCM (papiers et cartons uniquement), Groupe Bellemare et Matrec.

L'un des problèmes observés par Environnement Mauricie est le manque de service pour les ICI équivalents aux écocentres. Mis à part les matières couvertes par les filières REP telles que Recyc-Fluo pour les tubes et ampoules fluorescents ou ARPE pour le matériel électronique et informatique, les ICI n'ont pas accès aux infrastructures des écocentres.

Le manque d'accessibilité aux écocentres est problématique pour une entreprise qui possède de petits volumes ou des volumes ponctuels de matières, car dans ces contextes, des contrats avec des firmes privées ne répondent pas à ce type de besoin.

De plus, les services offerts par les entreprises de collecte proposent des conteneurs mixtes à moindre coût, ce qui n'encourage pas le tri à la source. Ce mélange des matières entraîne une contamination qui diminue la valeur et le potentiel de valorisation. À titre d'exemple, l'une des entreprises adhérentes au projet ECM+ travaillant dans le secteur du textile, mélange dans son conteneur à ordures ses retailles de tissus, avec du plastique, papier et carton. Il s'agit de matière qui devrait être détournée de l'enfouissement pour lesquels le potentiel de valorisation est grand.

11.Recommandation

Mettre en place un système équivalent aux écocentres pour donner l'accès aux entreprises afin d'améliorer le tri des matières issues de leur production. Ces écocentres pourraient ensuite devenir des lieux d'approvisionnement pour d'autres entreprises et artisans locaux dans une approche d'économie circulaire.

12.Recommandation

Mise en place de circuits de collecte ou de points de dépôts ponctuels pour les ICI (une fois par mois par exemple) dans certaines localités éloignées pour faciliter la collecte des REP et MDD.

9. ENJEU : Les centres urbains éloignés qui génèrent de faibles volumes, comme l'agglomération La Tuque, doivent transporter sur de longues distances leurs matières

En Mauricie, le territoire de l'agglomération de La Tuque a une superficie de 26 006 km², soit à peine plus petit que la Belgique - et une faible densité de population de 0.53hab./km² (2016)²³. Le ratio coûts des infrastructures de traitement des matières résiduelles et volume des matières générées (en 2018, 7000 t²⁴), n'est pas optimal et représente un réel défi pour ce territoire.

L'enjeu du transport des matières est bien réel. D'une part, offrir la collecte à sa population urbaine, mais aussi desservir une population temporaire logée dans 4 000 chalets et 60 pourvoiries²⁵ n'est tout simplement pas réaliste. D'autre part, les matières collectées font la route de La Tuque à Saint-Étienne-des-Grès, soit un parcours de 302 km pour un aller-retour²⁶.

Parmi ses infrastructures, Ville La Tuque possède un centre de transfert où transitent les déchets et matières recyclables avant d'être transportés à Saint-Étienne-des-Grès. Ce centre fait aussi office d'écocentre. Le territoire est aussi muni de 9 lieux d'enfouissement en tranchées (LEET) et lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) (Carte 1)²⁷.

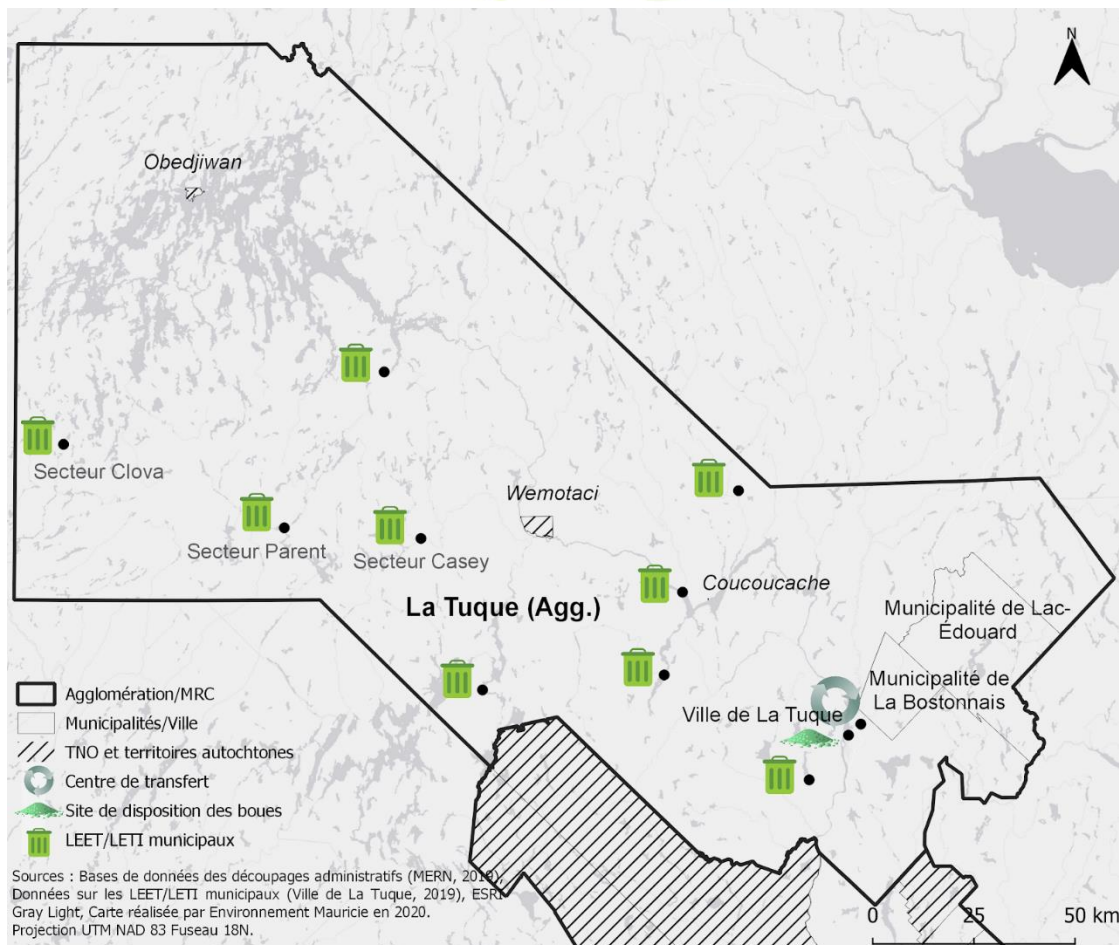
²³ Recensement 2016

²⁴ MELCC, Données d'élimination des matières résiduelles au Québec par municipalité, 2020.

²⁵ MERN, Couche des territoires récréatifs du Québec à l'échelle de 1/100 000, dernière mise à jour le 27 mars 2020.

²⁶ Ville de La Tuque, Plan de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de La Tuque 2016-2020, 2015.

²⁷ Ville de La Tuque, Carte de localisation des sites d'enfouissement, carte ajoutée sur le site de la Ville de La Tuque le 29 octobre 2019.



Carte 1 - Localisation des infrastructures de GMR de la Ville de La Tuque

Or, le centre de transfert n'est pas adapté pour faire le tri des matières.

L'Association régionale des gestionnaires de zones d'exploitation contrôlée (ZEC), le Regroupement des pourvoiries de la Mauricie, la Fédération des pourvoiries du Québec et la Ville de La Tuque ont par ailleurs soulevé entre 2019-2020 des enjeux et problématiques liés à la collecte des matières résiduelles. Les pourvoiries et ZEC soulignent le manque d'organisation officielle et le fait qu'elles soient peu consultées dans cette gestion. Gestion qui diffère entre les différentes entités elles-mêmes. Certaines apportent les matières à la ville ou la municipalité à proximité, d'autres dans des LETI, d'autres comptent sur la participation et la responsabilité citoyenne pour que les déchets soient apportés.

Certains ne feront pas toujours cet effort ou des visiteurs inconscients de cette pratique déposent les sacs sur le porche de leurs chalets de location créant ainsi des dépôts sauvages.



13.Recommandation

Installer des petites unités de transbordement sur le territoire avec le matériel nécessaire pour conditionner et faire un pré-tri de la matière. Et inclure les acteurs déjà présents sur le territoire aux réflexions pour l'organisation de la gestion des matières résiduelles. Ils sont au plus près des enjeux terrain.

Conclusion

En terminant, Environnement Mauricie remercie le BAPE pour l'attention accordée à ce mémoire. Pour permettre au Québec de réussir son pari d'enfouir que le résidu ultime, plusieurs interventions sont nécessaires. En rétablissant le lien de confiance entre les institutions et la collectivité par la réussite de l'atteinte des cibles que les gouvernements se donner, de même qu'en mettant en place des mesures qui aident la performance de tous, il y a des possibilités que ce pari soit relevé.



Conseil régional de l'environnement Mauricie

1060, rue Saint-François-Xavier, bur. 345 Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8

info@environnementmauricie.com | +1 819 694-1748